

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 5 décembre 2019, de 13 h à 16 h

Lieu, adresse et salle

CS St-Jean-Baptiste, 237, boulevard Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay, salles 3 & 4

Présences :	Philippe Besombes <i>(En remplacement de M. Yves Masse, PDG)</i>	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
	Caroline Boudreault	Vice-présidente, hygiéniste dentaire, DPJASP
	Claudine Boulet	Neuropsychologue, DPSAPA
	Céleste Côté	APPR, DSMREU
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU
	Cynthia Lavoie	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Mélissa Leduc	Trésorière, ergothérapeute, DSMREU
	Sylvie Maheu	Thérapeute en réadaptation physique, DPSAPA
	Pascale Maillette	APPR, DSMREU
	Andréanne Moreau	Ergothérapeute, DPD
	Guylaine Sarrazin	Travailleuse sociale/Agente de relations humaines, DPSMD
Absent(s) :	Joannie Bergeron	Éducatrice spécialisée, DPSMD
	Fanny Marin	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Yves Masse	Président-directeur général
Invité(s) :	Sophie Poirier	Directrice adjointe – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Véronique Labelle	Conseillère cadre partenariat avec les usagers et éthiques clinique, DQEPE

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et tour de table

La rencontre débute à 13 h 06. Le quorum est atteint.

Des nouveaux membres cooptés s'ajoutent au comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Nous effectuons un tour de table afin de se présenter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 9.1 :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et tour de table

Procès-verbal du 5 décembre 2019
ADOPTÉ

2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des dossiers avec invités
 - 3.1. Cadre d'éthique et code d'éthique
 - 3.2. Précisions sur la demande de la DPD : abolition du poste d'ébéniste à temps complet – programme DM-DL 7 plus (*en lien avec le point 5.3.*)
4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 4.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2019
 - 4.2. Suivis découlant de la rencontre du 26 septembre 2019
 - 4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)
 - 4.4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2019
5. Points statutaires
 - 5.1. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
 - 5.2. Mot du directeur de la DSMREU
 - 5.3. Demande au CM
 - Suite de la demande de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec
 - Suite de la demande de la DPD : avis sur l'implantation des nouvelles pratiques en orthophonie auprès de la clientèle bègue
 - Suite de la demande de la DPD : abolition du poste d'ébéniste à temps complet – programme DM-DL 7 plus (lettre réponse)
 - 5.4. Comité de pairs
 - 5.5. Comité de communication
 - 5.6. Comité de maintien des compétences
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.7. Comité de gestion des risques
 - *Reporté à la prochaine rencontre*
 - 5.8. Comité de prévention des infections
 - 5.9. Budget
 - 5.10. Bons coups des membres
 - Présentation de la lettre des bons coups des membres
6. Points de décision / d'orientation
 - 6.1. Bilan de la semaine des professionnels et de l'AGA 2019
 - 6.2. Processus de présentation au CECM
7. Points d'information
 - 7.1. Suivi du colloque ACMQ le 28 et 29 novembre 2019
 - 7.2. Révision du règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire au CISSS de la Montérégie-Ouest
8. Dépôt de documents
 - 8.1. Bilan du service de PCI 2018-2019
 - 8.2. Service PCI : rapport périodique 7
 - 8.3. Programme de prévention et contrôle des infections
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Dépôt de la lettre réponse du conseil d'administration suite la recommandation émise par la CECM
10. Date de la prochaine rencontre
11. Clôture de la séance

3. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
3.1. Cadre d'éthique et code d'éthique	
Suite à la réception et la lecture du cadre d'éthique et du code d'éthique, les membres du comité exécutif reçoivent madame Véronique Labelle, conseillère cadre partenariat avec les usagers et éthiques clinique de la DQEPE. <u>Mise en contexte du cadre d'éthique et du code d'éthique</u> : Afin de décrire les processus, outils, concepts, structures et documents officiels de gestion des questions et préoccupations liées à l'éthique, le CISSS de la Montérégie-Ouest est tenu d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre un cadre d'éthique visant à favoriser une pratique respectueuse des règles d'éthique. Il s'agit notamment d'un critère à priorité élevée de l'Agrément des services de santé et des services sociaux. De plus, en vertu de l'article 233 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), un code d'éthique doit être adopté et doit contenir les informations prévues à l'article, entre autres : les droits des usagers, les conduites et pratiques attendues des intervenants et les règles d'utilisation de certaines renseignements personnels. Madame Labelle demande aux membres du comité exécutif : <i>Comment faire vivre le cadre d'éthique et le code d'éthique dans l'organisation?</i> Les membres transmettent leurs recommandations, idées, suggestions, commentaires et questionnements à madame Véronique Labelle. Les membres se questionnent à savoir comment, en tant qu'instance professionnelle, le conseil multidisciplinaire, peut-il être porteur du cadre d'éthique et du code d'éthique auprès des professionnels?	
3.2. Précisions sur la demande de la DPD : abolition du poste d'ébéniste à temps complet – programme DM-DL 7 plus (en lien avec le point 5.3.)	
<u>Mise en contexte</u> : Le 6 juin dernier, les membres du comité exécutif ont reçu une demande de professionnels de la DPD quant à l'abolition du poste d'ébéniste à temps complet – programme DM-DL 7 plus. Après réflexion et discussion, les membres du comité exécutif du CM ont décidé de répondre défavorablement à la demande telle que formulée. En effet, la demande manquait d'informations et de clarté quant aux attentes à l'égard du comité exécutif du CM. Suite à la transmission de la réponse du comité exécutif du CM, celui-ci a reçu une lettre complémentaire de la part des professionnels de la DPD bonifiant et relançant leur demande. À ce titre, mesdames Ysabelle Marleau, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP à la DPD, et Caroline Blais, coordonnatrice des programmes spécialisés de réadaptation externe en déficience physique à la DPD, se sont entretenues, au préalable avec Stéphane Dubuc afin de transmettre des informations supplémentaires quant à l'avancement des travaux et les actions entreprises suite à l'abolition du poste d'ébéniste à temps complet. Aujourd'hui, mesdames Ysabelle Marleau et Caroline Blais souhaitent s'entretenir, via conférence téléphonique, avec les membres du comité exécutif du CM pour leur transmettre cette même information. Suite au départ à la retraite de l'ébéniste en poste et à l'implication du service de la gestion des risques suivant un événement sentinelle où un usager s'est blessé avec des séquelles permanentes, il a été décidé par la DPD de porter une réflexion quant à la réorganisation du service de menuiserie offert. La direction souhaite harmoniser ses pratiques dans l'ensemble de ses services.	

Elle a donc créé un comité de travail sous la responsabilité de madame Caroline Blais, gestionnaire, accompagnée de 4 ergothérapeutes et un préposé. Le mandat du comité est d'harmoniser les pratiques du service de menuiserie ainsi que de cibler les objectifs et les enjeux. À travers leur mandat, le comité de travail doit évaluer le niveau de dangerosité et régulariser la situation des professionnels qui ne se sentent pas outiller adéquatement pour effectuer de la menuiserie par des formations. Le livrable est requis pour l'hiver 2019-2020.	
La décision de réponse des membres du comité exécutif qui sera transmise aux professionnels de la DPD suivra au point 5.3.	

4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
4.1. Dépôt du procès-verbal adopté de la rencontre du 26 septembre 2019	
Le procès-verbal adopté de la rencontre du 26 septembre 2019 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 15 novembre 2019.	
4.2. Suivis découlant de la rencontre du 26 septembre 2019	
- POINT 3.2, page 3, 4^e énumération : Des modifications de dernières minutes ont été apportées au Guide du nouveau membre. Celui-ci sera donc déposé à la prochaine rencontre pour commentaire et adoption des membres du comité exécutif. - POINT 3.2, page 3, 5^e énumération : Le point portant sur les informations reçues par Nancie Poulin quant à la possibilité de tenir les élections aux 4 ans n'a pas été inclus dans le présent ordre du jour pour cause de manque de temps. Celui-ci sera mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité exécutif. - POINT 6.3, page 11 : Les lettres de libération ont été transmises, le 21 novembre 2019, au gestionnaire de chaque membre du comité exécutif. <u>Les lettres de libération pour les nouveaux membres seront transmises dans les prochains jours aux gestionnaires.</u> Les autres suivis ont été réalisés ou feront partie des discussions de la présente rencontre.	SUIVI : Pamela Déry
4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)	
Dû à un grand nombre de demandes reçues pour effectuer des présentations au comité exécutif du CM, <u>la date d'échéance des sujets qui étaient prévus pour l'automne 2019 sera reportée l'hiver 2020.</u> - Arborescence du répertoire partagé sur le N:\ : L'arborescence du répertoire a été réalisée. Les membres du comité exécutif y ont accès et peuvent explorer les différents dossiers. Un aide-mémoire sur la structure des dossiers est disponible à la racine du répertoire. Pour les nouveaux membres cooptés, la demande d'accès en lecture et écriture au répertoire partagé a été faite auprès du Service informatique via Octopus. - Création d'une lettre type soulignant les bons coups des membres : Ce sujet sera abordé au point 5.10. de la présente rencontre. - Création d'une lettre type d'accueil des nouveaux membres : Des modifications de dernières minutes ont été apportées à la lettre type. <u>Celle-ci sera déposée aux membres du comité exécutif lors de la prochaine rencontre.</u>	ACTION : Modifier la date d'échéance

• Implantation d'une salle de pilotage au CECM : Un groupe de travail sera mis sur pied afin de travailler sur l'implantation d'une salle de pilotage. <u>Celle-ci sera déployée à la prochaine rencontre du comité exécutif.</u> • Comité de pairs en physiothérapie : Ce sujet sera abordé au point 5.4. de la présente rencontre. • Cooptation de nouveaux membres à l'exécutif : Suite à la cooptation de 5 nouveaux membres le 21 novembre dernier, il reste 2 postes à combler. Caroline Boudreault a fait des démarches auprès de la gestionnaire des techniciens en radiologie pour le pôle 1. Toutefois, il n'y avait pas d'ouverture à libérer les techniciens pour s'ajouter au comité exécutif. Les membres du comité exécutif continueront leurs démarches pour coopter auprès de directions qui ne se sont pas représentées, telles que la DSPEM (en priorité), la DL et la DQEPE. Il serait intéressant de cibler des professionnels en GMF, aux archives et/ou en radiologie. <u>Céleste Côté effectuera un suivi auprès des GMF pour valider l'intérêt des membres et Guylaine Sarrazin effectuera un suivi auprès du Service des archives pour valider l'intérêt des membres à s'impliquer. Stéphane Dubuc fera un suivi auprès de la direction responsable de la radiologie pour clarifier le mandat du CECM et avoir une compréhension commune de notre besoin d'impliquer un technicien en imagerie médicale au comité exécutif.</u> Dans le cas où ce type de sollicitation n'aurait aucun succès, il est proposé d'envoyer une lettre à domicile aux membres exerçant la profession de technicien en radiologie.	SUIVI : Céleste Côté, Guylaine Sarrazin & Stéphane Dubuc
4.4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2019	
Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre est adopté tel que présenté.	

5. Points statutaires	ACTION / SUIVI
5.1. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée	
Titulaire d'un nouveau poste créé au mois de septembre 2019, Monsieur Philippe Besombes, directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée (DGASPGS), assiste à la présente rencontre en remplacement de M. Yves Masse, président-directeur général. Il informe les membres du comité exécutif, qu'à l'avenir, en cas d'absence de M. Yves Masse, Monsieur Patrick Murphy-Lavallée ou lui-même pourront participer au comité. <u>DGASPGS</u> : Le mandat principal du DGASPGS se centre sur la santé physique majoritairement représentée en milieu hospitalier et en première ligne. Son rôle principal est de coordonner de manière stratégique les 3 directions sous sa responsabilité, soit la DSMREU, la DSPEM et la DSIEU et d'y assurer un niveau de coordination stratégique pour les dossiers opérationnels et les dossiers transversaux. Il veille aussi au développement et à la mise en place de toutes les offres de service cliniques du nouvel Hôpital Vaudreuil-Soulanges qui demanderont une coordination de plusieurs directions. <u>DPHVS</u> : Le CISSS de la Montérégie-Ouest est officiellement propriétaire du terrain qui accueillera le nouvel Hôpital Vaudreuil-Soulanges. Un montant de 1.5 milliard de dollars sera investi dans la construction de cet hôpital qui contiendra 404 lits, 11 salles de bloc opératoire et 41 civières d'urgence au permis. Actuellement, la direction responsable met en place les unités fonctionnelles et y élabore les offres de service. L'objectif est d'ouvrir l'hôpital en 2026. Il est prévu que le nouvel hôpital soit adapté aux besoins des personnes âgées. <u>Entente signée</u> : Pour mieux soutenir les gens en situation de détresse grave, le CISSS de la Montérégie-Ouest s'est allié à la Sûreté du Québec, les services de police Roussillon, Châteauguay et Mercier, le Centre de services de Salaberry-de-Valleyfield, la MRC de Beauharnois-Salaberry, la MRC du Haut St-Laurent, les organismes communautaires Le Tournant et la Maison sous les Arbres, ainsi	

qu'Info Santé, afin de mettre en place des meilleures pratiques d'interventions centrées sur les besoins des personnes en crises. Cette entente permettra de travailler en collaboration, sensibiliser et outiller les corps policiers face à cette clientèle. <u>Signature des dispositions locales</u> : Après plusieurs mois de travaux entre les différentes parties, le CISSS de la Montérégie-Ouest, l'APTS, le SCFP-3247 et le CNS Estrie ont procédé le 28 octobre 2019 et le 8 novembre 2019 aux signatures des nouvelles dispositions locales des conventions collectives. La mise en vigueur des nouvelles dispositions s'est faite le 10 novembre 2019. <u>Situation dans les hôpitaux</u> : Plusieurs enjeux sont rencontrés dans les hôpitaux. Actuellement, nous sommes face à une grande pénurie de main-d'œuvre et à un taux d'achalandage très élevé, principalement par les personnes âgées. Notre manque de lits et de ressources d'hébergement a un impact immédiat sur la situation des hôpitaux. Nous tentons de résorber le tout par différentes modalités. <u>Avis de nomination</u> : Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de D^{re} Élise Gilbert à titre de directrice des services professionnels et de l'enseignement médical. Son entrée en fonction est prévue le lundi 13 janvier 2020. <u>Prix de l'IAPQ 2019</u> : Lors de la cérémonie de remise des prix d'excellence de l'IAPQ qui a eu lieu le 29 novembre 2019, le CISSS de la Montérégie-Ouest a eu la chance de rayonner. Finaliste dans la catégorie Collaboration scientifique, l'équipe du CISSS de la Montérégie-Ouest s'est vu remettre une mention spéciale pour son projet de recherche conjoint avec l'Université du Québec à Montréal nommé <i>Évaluer et améliorer les comportements problématiques chez les jeunes enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme ou un retard global de développement</i>. <u>Budget 2019-2020</u> : Au cumul de la période 8, l'établissement est en équilibre budgétaire avec un léger surplus de 149 000 \$.	
5.2. Mot du directeur de la DSMREU	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.3. Demandes au CM	
<u>Suite de la demande de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec</u> Une rencontre a eu lieu le 6 novembre 2019 entre l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec et plusieurs directions du CISSS de la Montérégie-Ouest dont la DSMREU, la DPJASP, la DPSAPA et la DPD. Le but de cette rencontre était d'établir des liens avec les établissements et d'aborder les sujets d'accessibilité et du continuum de services. L'Ordre a constaté que les membres démontraient une volonté à travailler à l'amélioration des services qu'ils offrent et aussi sur la perte de proximité entre l'usager et son service. L'Ordre souhaite que le CISSS de la Montérégie-Ouest consolide leur collaboration. Plusieurs sujets d'information ont été abordés, tels que la clientèle enfant, le lien avec les écoles et l'importance de dépister à un jeune âge les troubles de langages. Les ressources en orthophonie sont actuellement insuffisantes pour répondre à cette clientèle. L'Ordre travaille sur plusieurs dossiers, dont l'aspect de dysphagie et texture alimentaire, comment et quand mettre fin à l'épisode de services lorsque les objectifs sont atteints ainsi que d'amener les professionnels à travailler sur les cas complexes et non réguliers.	

L'objectif de leur tournée à travers le Québec était de se présenter et d'exposer leurs travaux en cours. Contrairement à d'autres Ordre, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec ont opté pour une approche collaborative et interdisciplinaire avec les établissements. Il est mentionné aux membres de l'exécutif que toute demande d'un ordre professionnel doit être transmise à la DSMREU et que cette direction demeure la porte d'entrée des ordres professionnels. Il n'empêche toutefois pas le comité exécutif de collaborer avec la DSMREU pour une demande provenant d'un Ordre. <u>Suite de la demande de la DPD : avis sur l'implantation des nouvelles pratiques en orthophonie auprès de la clientèle bègue</u> Certaines modifications ont été apportées à l'avis. Après discussion et révision de la lettre, il a été statué que la réponse à la demande se devait d'être une lettre d'avis et donc d'être transmise au président-directeur général. En ce sens, il est proposé retravailler la lettre afin de libeller différemment le début de celle-ci. <u>La lettre révisée sera transmise aux membres de l'exécutif via courriel.</u> <u>Suite de la demande de la DPD : abolition du poste d'ébéniste à temps complet – programme DM-DL 7 plus (lettre réponse)</u> Suite à la réponse défavorable transmise aux professionnels de la DPD quant à l'abolition du poste d'ébéniste à temps complet au programme DM-DL 7 plus, les membres du comité exécutif ont reçu une lettre complémentaire de la part des professionnels de la DPD approfondissant et relançant leur demande. À la vue des informations transmises par mesdames Ysabelle Marleau et Caroline Blais et après discussion, les membres du comité exécutif décident de rester sur leur position et de répondre défavorablement à la demande en précisant la raison et en spécifiant que si des doutes persistent quant à la qualité de la pratique des professionnels suite à la finalisation des travaux, les membres du comité exécutif pourront intervenir. <u>Une lettre informant la décision du CECM sera rédigée par la présidente, Céleste Côté, et transmise à l'intérieur du délai de 90 jours.</u>	SUIVI : Pascale Maillette SUIVI : Céleste Côté
5.4. Comité de pairs	
<u>Suivi du comité de pairs en physiothérapie</u> Les travaux du comité de pairs en physiothérapie sont actuellement en arrêt provisoire. Des enjeux ont été soulevés du côté des médecins spécialistes. Malgré l'entente entre l'Ordre des physiothérapeutes du Québec et le Collège des médecins du Québec, les physiothérapeutes ne sont pas reconnus comme prescripteur auprès de la RAMQ, ce qui impacte la rémunération des médecins. Des travaux supplémentaires devront être faits par l'Ordre des physiothérapeutes du Québec et les enjeux devront être adressés au MSSS afin que la RAMQ reconnaisse les physiothérapeutes comme prescripteur. Le comité de pairs en physiothérapie travaillera donc à finaliser la procédure.	
5.5. Comité de communications	
Le comité de communications a priorisé ces actions en lien avec son objectif de faire connaître le conseil multidisciplinaire aux membres. Il désire :	

1. Mettre à jour la liste des membres du conseil multidisciplinaire 2. Déployer la lettre d'accueil des nouveaux membres 3. Rafraîchir la page intranet du conseil multidisciplinaire en collaboration avec l'adjointe à la direction par : • L'ajout d'une section « Nous contacter » afin d'y inscrire l'adresse courriel du CECM • La mise à jour de la liste des titres d'emplois • La bonification de la section « Nos activités » afin de rendre visible les travaux accomplis par le CECM • La mise à jour de la liste des membres exécutifs du conseil multidisciplinaire • L'ajout d'un lien vers le phare clinique • Ajouter la référence à l'ACMQ 4. Faire une vidéo, PowerPoint parlé, Prezi ou autre sur le conseil multidisciplinaire : Qu'est-ce que c'est? Quel est son mandat? Qui sommes-nous? À la vue de l'action 3, <u>il est proposé d'inviter Pamela Déry lors d'une prochaine rencontre du comité de communications afin de mettre à jour la page intranet. Une date de rencontre sera déterminée et une invitation lui sera transmise.</u>	SUIVI : Céleste Côté
5.6. Comité de maintien des compétences professionnelles	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.7. Comité de gestion des risques	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.8. Comité stratégique de prévention des infections	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.9. Budget	
À la période 8, se terminant le 9 novembre 2019, il reste un solde de 18 539 \$ au compte du conseil multidisciplinaire.	
5.10. Bons coups des membres	
• Présentation de la lettre des bons coups des membres : à la suite des modifications proposées, la lettre est adoptée à l'unanimité par tous les membres du comité exécutif. • Cette lettre sera un bon moyen de rayonnement pour le conseil multidisciplinaire. • <u>Une lettre devra être acheminée à tous les professionnels dont un bon coup a été soulevé lors des rencontres précédentes du comité exécutif.</u> • <u>Une lettre sera transmise à tous les professionnels nominés lors de la soirée du Rendez-vous des Prix Inspiration qui s'est tenue le 30 octobre 2019.</u>	SUIVI : Céleste Côté & Pamela Déry SUIVI : Céleste Côté

Les bons coups suivants sont soulignés : • Monsieur Luc Legault, T.T.S. à la DPD et répondant RSIPA, a été sollicité par le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke pour son expertise clinique auprès de la clientèle adulte vivant avec une déficience intellectuelle dans l'analyse de données d'évaluation globales et dans la mise en place d'un outil de soutien à la pratique. Grâce à sa contribution, les intervenants auront accès à un soutien davantage ciblé pour leurs besoins et optimiseront leur pratique clinique. • L'implication de Nadia Paquin, coordonnatrice clinique en réadaptation et physiothérapeute de formation, dans le projet Prév-Action : Dans la mise en place d'un programme interdisciplinaire pour la gestion de douleurs chroniques, Mme Paquin voit à plusieurs éléments organisationnels, tels que l'embauche du personnel, les commandes de matériel, la structure des rencontres interdisciplinaires, etc. Son implication au projet a un impact direct sur les services donnés à la clientèle. • Prix d'excellence de l'IAPQ dans la catégorie Collaboration scientifique : L'équipe du CISSS de la Montérégie-Ouest, impliquant des membres du conseil multidisciplinaire, s'est vu remettre une mention spéciale pour son projet de recherche conjoint avec l'Université du Québec à Montréal nommé <i>Évaluer et améliorer les comportements problématiques chez les jeunes enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme ou un retard global de développement</i>. Au total, 8 candidats étaient sélectionnés, dont 3 retenus comme finalistes. • L'obtention d'un financement pour le projet de soutien à l'hébergement des animaux de compagnie : Plusieurs usagers refusent de quitter leur domicile pour recevoir de l'aide pour un trouble de dépendance, car ils ne veulent pas délaisser leurs animaux. Pour répondre à cette problématique de la clientèle en dépendance, la DPSMD, en collaboration avec l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et la DSMREU, a mis sur pied un projet d'aide aux usagers devant se rendre en résidence interne afin que leurs animaux soient hébergés gratuitement dans une pension du territoire. • L'implication de Manuel Campeau dans le projet « Mon village, ma communauté » : M. Manuel Campeau s'est investi corps et âme dans ce projet afin de créer une unité de vie adaptée à la clientèle présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de démence en transformant leur corridor en un village tout en peinture.	
--	--

6. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
6.1. Bilan de la semaine des professionnels et de l'AGA 2019	
Ce point est reporté. Il est décidé d'inviter Stéphane Dubuc lors d'une séance de travail des membres du comité exécutif afin de faire la présentation du bilan de la semaine des professionnels.	
6.2. Processus de présentation au CECM	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	

7. Points d'information	ACTION / SUIVI
7.1. Suivi du colloque ACMQ le 28 et 29 novembre 2019	
<u>Congrès de l'ACMQ</u> Le 28 novembre dernier avait lieu le 17^e Congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec. À la programmation de la journée, nous retrouvons plusieurs sujets, dont : • <u>La remise des prix CECM en action pour le volet Individu et le volet Projet</u> : Un des projets présenté portait sur le soutien professionnel. Celui-ci a été transféré à Louise Harvey et Josée Prud'homme pour sa pertinence. • <u>La Table des DSM</u> : Cette table regroupait tous les directeurs des services multidisciplinaires afin d'échanger sur les défis des directions, les leviers ainsi que la collaboration avec l'instance du conseil multidisciplinaire. De façon unanime, les directeurs s'entendaient pour dire que depuis la fusion des établissements, les comités exécutifs du conseil multidisciplinaire sont reconnus comme instance stratégique dans les organisations. Toutefois, il reste beaucoup d'enjeux, tels que l'implication de la base, le faible taux d'avis et de recommandation, le suivi des travaux d'un comité de pairs, etc. Les comités exécutifs doivent continuer d'aller de l'avant et se servir des enjeux pour en retirer les éléments positifs et les mettre de l'avant, tels que la mise en place de comité de pairs. Ils devraient aussi envisager la création de comités interdisciplinaires. • <u>La Table des présidents et DSM</u> : Cette table regroupait tous les présidents des comités exécutif du conseil multidisciplinaire et les directeurs des services multidisciplinaires. Les sujets de discussion ont été les mêmes que ceux abordés à la Table des DSM. • <u>La Table des présidents</u> : Cette table regroupait tous les présidents des comités exécutif du conseil multidisciplinaire afin d'échanger sur les bons coups, les enjeux, les priorités des instances et la collaboration envers les directions ou autres conseils professionnels. La priorité de l'ACMQ porte sur les soins et services en jeunesse et à l'enfance. Un calendrier de rencontres est disponible afin de permettre aux professionnels de participer et de s'impliquer dans ce projet. Il est demandé aux membres de l'exécutif de diffuser l'information. Une rencontre aura lieu en janvier 2020 entre les présidents du comité exécutif du conseil multidisciplinaire des 3 CISSS de la Montérégie. <u>Forum des associations des conseils professionnels</u> Le 29 novembre dernier avait lieu la première édition du Forum des associations de conseils professionnels en santé et services sociaux permettant aux différents conseils professionnels, soit le CECM, le CMDP et le CECII, de se rencontrer et travailler ensemble pour aller plus loin. Lors de cette journée, l'importance des indicateurs a été mise de l'avant. Les conseils professionnels sont encouragés à suivre les indicateurs liés à la qualité de la pratique des professionnels. Certains établissements ont mis en place des indicateurs inter-conseils. Il pourrait être intéressant pour le CISSS de la Montérégie-Ouest de faire de même. Il est donc suggéré de tenir des échanges avec les autres conseils professionnels sur la possibilité de développer des indicateurs inter-conseils et sur la vision de chacun afin de transmettre, si requis, une proposition au président-directeur général pour officialiser les démarches inter-conseils.	

Les membres du comité exécutif sont invités à réfléchir à une liste d'indicateurs pertinents à suivre lors de la salle de pilotage qui sera implantée à l'hiver 2020.	
À la suite de ce forum, les présidentes du CECII et CECM du CISSS de la Montérégie-Ouest ont convenu de tenir des rencontres interdisciplinaires afin de collaborer sur des dossiers communs. Les rencontres débuteront sous peu.	
7.2. Révision du règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire au CISSS de la Montérégie-Ouest	
Lors des derniers comités exécutifs du conseil multidisciplinaire, il a été discuté de la possibilité de revoir les mandats des membres élus aux 4 ans. Afin de procéder à ce type de changement, il sera primordial d'en faire la modification dans le <i>Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire au CISSS de la Montérégie-Ouest</i> et de procéder à l'adoption de la révision par le conseil d'administration et le MSSS. Ainsi, il serait intéressant de profiter de l'occasion pour revoir tous les articles du règlement et d'y apporter les correctifs nécessaires.	

8. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
8.1. Bilan du service de PCI 2018-2019	
Le rapport annuel 2018-2019 du Service de prévention et contrôle des infections est déposé à titre informatif auprès des membres du comité exécutif.	
8.2. Service de PCI : rapport périodique 7	
Le rapport périodique 2019-2020 pour la période 7 s'étant terminée le 12 octobre 2019 est déposé à titre informatif auprès des membres du comité exécutif.	
8.3. Programme de prévention et contrôle des infections	
Le programme de prévention et contrôle des infections est déposé pour consultation par les membres du comité exécutif. Les commentaires ou questions devront être transmis par chaque membre à madame Isabelle Laperrière, adjointe au directeur de prévention et contrôle des infections, via courriel à l'adresse suivante : isabelle.laperriere.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca .	
<u>Un courriel sera envoyé à Isabelle Laperrière afin de connaître l'échéancier pour la transmission des commentaires ou questionnements et l'information sera transmise aux membres du comité exécutif.</u>	SUIVI : Pamela Déry

9. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
9.1. Dépôt de la lettre réponse du conseil d'administration suite la recommandation émise par la CECM	
Une lettre du conseil d'administration en réponse à la recommandation émise par le CECM concernant l'offre de service pour la clientèle nécessitant un niveau de soins 3.7 D. et qui se trouve dans les services externes de réadaptation en dépendance est déposée séance tenante aux membres du comité exécutif.	
Une lettre sera transmise par Céleste Côté, présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire, au demandeur initial incluant la réponse du conseil d'administration en pièce jointe.	

10. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre a lieu le 22 janvier 2020 au CLSC Châteauguay, situé au 95, avenue de la Verdure, Châteauguay, dans la salle Roseraie-A.

11. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 16 h 02.



Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM



Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest